

Municipalité de Labelle
**AVIS PUBLIC RELATIF À LA
RECONNAISSANCE D'UNE ÉQUIPE
ET RAPPEL CONCERNANT LE SCRUTIN DU 5
NOVEMBRE 2000**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la municipalité :

Que j'ai, en tant que présidente d'élection, accordé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), sa reconnaissance à une équipe dont le nom est

- Le regroupement de la mairesse P. L. Telmosse.

Par ailleurs, rappel est fait aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que vous pourrez exercer votre droit de vote

- Le dimanche 29 octobre 2000 au bureau de **vote par anticipation** qui sera ouvert à l'hôtel de ville situé au 1, rue du Pont, Labelle, de 12 h à 20 h (réservé au personnel électoral, aux personnes handicapées et aux personnes qui ont des raisons de croire qu'elle serait dans l'impossibilité d'aller voter le 5 novembre 2000) ;

- Le dimanche 5 novembre, **le jour du scrutin**, les bureaux de vote seront ouverts à l'hôtel de ville situé au 1, rue du Pont, Labelle, de 9 h à 19 h.

- les candidats en élections sont les suivants :

MAIRE

Yvon Cormier

Pâquerette Léonard Telmosse
Le regroupement de la mairesse P. L. Telmosse

CONSEILLER NUMÉRO 1

Gilles Chapleau,

Robert Saint-Cyr,

Le regroupement de la mairesse P. L. Telmosse

CONSEILLER NUMÉRO 3

Francine Bisson

Daniel Labelle

Le regroupement de la mairesse P. L. Telmosse

CONSEILLER NUMÉRO 5

André Leduc

Yvon Nantel

Le regroupement de la mairesse P.L. Telmosse

CONSEILLER NUMÉRO 2

Fernand Vézina

André Beaudry

Le regroupement de la mairesse P. L. Telmosse

CONSEILLER NUMÉRO 4

Liliane Labonté

Suzanne Raynault Nadon

Le regroupement de la mairesse P.L. Telmosse

CONSEILLER NUMÉRO 6

Martial Brousseau

François Labelle

Le regroupement de la mairesse P.L. Telmosse

DONNÉ à Labelle le 18 octobre 2000

Christiane Cholette

Présidente d'élection

N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ?

Pour pouvoir voter lors des élections, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants :
la carte d'assurances maladie, le permis de conduire ou le passeport canadien.

Si vous n'avez pas en votre possession l'un de ces documents, vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur inscrit sur la liste électorale.

De plus, vous devrez :

- Soit être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, votre identité ;
- Soit présenter deux documents mentionnant votre nom et prouvant ensemble votre adresse et votre date de naissance ;
- Soit présenter deux documents mentionnant votre nom et dont l'un comporte votre photo.

VOTE PAR ANTICIPATION

Jour : 29 octobre 2000

Heures : 12h à 20 h

Lieu : Hôtel de ville

Le vote par anticipation est réservé au personnel électoral, aux personnes handicapées ou aux personnes qui ont des motifs de croire qu'elles seront absentes ou incapables de voter le jour du scrutin.

JOUR DU SCRUTIN

Jour : 5 novembre 2000

Heures : 9 h à 19 h

Lieu : Hôtel de ville

Le dépouillement des votes aura lieu immédiatement après la fin du scrutin.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Le service des travaux publics effectuera le rinçage du réseau d'aqueduc dans la semaine **du 30 octobre au 3 novembre**. Ceci pourrait occasionner de l'eau brouillée et des fluctuations de pression, et ce pour quelques jours.

À partir de ce moment-là (de 8 h à 16 h 30), vous ne devez pas prendre d'eau chaude, car votre réservoir pourrait se vider. Une fois le rinçage de votre secteur terminé, vous devez laisser couler l'eau froide quelques minutes, jusqu'à ce que l'eau soit claire. Lorsque tout le réseau d'aqueduc sera rincé, les employés du service des travaux publics nettoieront le réseau d'égout.

Nous vous informons que vous devez prendre les précautions nécessaires pour éviter de tacher votre lessive, la Municipalité ne pouvant être tenue responsable.

Merci pour votre patience et collaboration.

L'info municipale

Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0
(819) 686-2144

Directrice générale :

Christiane Cholette